

Lundi 25 juin 2018

Le solaire à Brest : des installations sur le patrimoine de la métropole

La ville de Brest et Brest métropole engagent des travaux sur leurs bâtiments. Le patrimoine offrant des opportunités de déploiement d'installations solaires, les opérations les plus pertinentes économiquement ont donc été retenues. Lors du conseil de métropole du 22 juin dernier, les sites qui vont accueillir des installations solaires dès l'été 2018 ont été dévoilés.



Des brises-soleil photovoltaïques sur le patrimoine public dès cet été !

Une première opération est ainsi identifiée avec la mise en place de 10 installations de brises-soleil photovoltaïques sur 8 écoles de la ville et 2 sites du conservatoire de musique ^(*), de danse et d'art dramatique, associant de l'injection d'électricité sur le réseau et de l'autoconsommation. Cet investissement sera de l'ordre de 81.000 € pour la ville de Brest, et 9.500€ pour la métropole.

Les brises-soleil photovoltaïques, d'aspect noir, intégreront des micro-onduleurs installés sur la structure avec fixation murale noire en acier. Le linéaire mis en place pour l'injection sur le réseau électrique permettra d'atteindre le seuil de production de 9 kilowattcrêtes (kwc) par école, optimisant ainsi le modèle économique de l'opération. Un linéaire supplémentaire sera réalisé pour une utilisation en autoconsommation (de 0.5 kwc à 5,4 selon les sites) pour un total de 112 kwc installé dont 22 en autoconsommation.

L'installation envisagée produira de l'électricité renouvelable, et permettra également d'améliorer le confort thermique pendant les périodes fortement ensoleillées tout en réduisant la nécessité de fermer les occultations qui déclenchent l'allumage des luminaires en journée.

Cette opération aura par ailleurs une forte vocation pédagogique pour promouvoir l'engagement et l'ambition des collectivités sur l'énergie solaire.

(*) 8 écoles : Kerargouayat, Quatre moulins, Quéliverzan, Paul Langevin, Paul Dukas, Ferdinand Buisson, Pen ar streat, Petit Paris

2 sites de Brest métropole avec les conservatoire de musique, danse, arts dramatique de l'annexe du Bergot et du site du Relecq Kerhuon.

Du photovoltaïque sur le hangar Maupertuis des espaces verts à Kergonan

La parcelle retenue accueille un centre technique dédié aux espaces verts avec un entrepôt du matériel et un vestiaires des agents. Suite à la tempête *Zeus* en mars 2017, un tiers de la toiture a été détérioré. Après une étude de structure, la charpente a été renforcée et la couverture entièrement refaite en bac acier, ce qui permet d'envisager la mise en place de panneaux photovoltaïques. La puissance installée sera de 100 kwc.

Une solution clé en main avec Sotraval

Dans le cadre du dispositif sur l'énergie solaire, Brest métropole s'appuie sur la SPL Sotraval, opérateur local dans le domaine des énergies renouvelables. Sotraval propose une solution « clé en main » incluant la coordination globale du projet sur toute sa durée (20 ans) : conception, construction et exploitation, contre la revente de l'électricité injectée sur le réseau. L'investissement pour la Sotraval devrait s'élever à environ 310.000€. Ce type de montage est proposé à tout maître d'ouvrage public ou privé du territoire, lors de travaux de la rénovation de toiture et de construction neuve.

Et à l'automne 2018

De l'eau chaude solaire thermique sera installée pour les besoins des douches du Centre Technique Communautaire. A l'étude également, la réalisation de deux centrales photovoltaïques en toiture de deux écoles dans le cadre de la réfection de l'étanchéité, ainsi que pour un gymnase.

Au total, 450 kwc sont installés aujourd'hui sur le patrimoine de Brest métropole et de la ville de Brest, avec par exemple le dépôt du tramway et les Ateliers des Capucins. Fin 2018, avec la mise en service de ces nouvelles productions, la puissance totale sera doublée !

Les deux collectivités, tout en s'engageant pour le climat et en valorisant leur patrimoine, contribuent à la structuration et au développement de la filière photovoltaïque locale (sept entreprises référencées pour les particuliers), avec le soutien de la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Pour les particuliers aussi !

Suite aux 8 réunions publiques d'information organisées dans les communes de la métropole, 75 personnes se sont inscrites pour bénéficier d'un pré-diagnostic pour une installation solaire thermique ou photovoltaïque, et participer à une demande de devis groupé.

➔ Les particuliers intéressés peuvent toujours s'inscrire, jusqu'au 30 juin, au 02 98 33 20 09 – www.tinergie-brest.fr